



# DÉBATS DU SÉNAT

---

2<sup>e</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE • VOLUME 149 • NUMÉRO 127

---

## LA CITOYENNETÉ ET L'IMMIGRATION

Les demandes d'immigration—  
Le système Entrée Express

Question de

l'honorable Claudette Tardif

Le mercredi 25 mars 2015

## LE SÉNAT

Le mercredi 25 mars 2015

### LA CITOYENNETÉ ET L'IMMIGRATION

#### LES DEMANDES D'IMMIGRATION— LE SYSTÈME ENTRÉE EXPRESS

**L'honorable Claudette Tardif** : Honorables sénateurs, ma question s'adresse au leader du gouvernement au Sénat. En janvier, Citoyenneté et Immigration Canada a lancé le nouveau système Entrée Express. Plusieurs attendaient avec impatience l'arrivée de ce nouveau système, mais ont vite compris qu'il n'était pas à la hauteur de leurs attentes.

M. Rory McAlpine, vice-président principal de Maple Leaf Foods, a expliqué, lors de sa comparution devant le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts, que le secteur de la transformation n'a pas accès au système Entrée Express, puisqu'il ne s'agit pas d'emplois saisonniers ni d'emplois nécessitant les compétences de niveaux 0, A ou B, selon la classification nationale des professions. Les mêmes préoccupations ont été soulevées hier au comité par le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture. Le système Entrée Express présente de graves lacunes. Plusieurs entreprises qui espéraient avoir accès à ce système n'y ont pas accès et devront diminuer leur productivité en conséquence.

Le gouvernement peut-il s'engager à collaborer avec les entreprises affectées par une pénurie de main-d'œuvre pour améliorer rapidement le système Entrée Express?

**L'honorable Claude Carignan (leader du gouvernement)** : Sénatrice, comme vous le savez, c'est ce que nous faisons continuellement. Nous travaillons avec les entreprises pour créer de la richesse et des emplois. Dans le cadre du dossier de l'immigration et de la réforme qui a été mise sur pied, il s'agit de jumeler les compétences des individus et les besoins des entreprises, et c'est ce que nous allons continuer de faire.

Vous savez également que le ministre des Finances déposera le Plan d'action économique de 2015 au cours des prochaines semaines. Je suis convaincu que vous pourrez y retrouver l'expression de la volonté gouvernementale de continuer de faire avancer cette vision et cette philosophie visant à développer l'économie, à créer des emplois et à favoriser la richesse. J'espère que vous participerez avec nous à l'adoption de ce plan d'action.

**La sénatrice Tardif** : La situation est particulièrement alarmante en Alberta. Selon le rapport du directeur parlementaire du budget, basé sur des données recueillies de 2002 à 2012, les travailleurs étrangers temporaires occupent une plus grande partie de la main-d'œuvre de l'Alberta comparativement aux autres provinces. Les travailleurs étrangers temporaires représentent 3,03 p. 100 de la main-d'œuvre en Alberta, soit presque deux fois plus que la moyenne nationale de 1,79 p. 100. La majorité de ces travailleurs étrangers temporaires occupe des postes qui nécessitent peu de qualifications et qui ne sont donc pas admissibles au système Entrée Express.

Quelle est la stratégie du gouvernement pour aider les entreprises de l'Alberta à trouver la main-d'œuvre dont elles ont grandement besoin?

**Le sénateur Carignan** : Comme je l'ai dit, sénatrice, notre gouvernement a toujours indiqué clairement, et il continuera de le faire, que les Canadiens doivent toujours avoir la priorité en matière d'emploi. Les réformes que nous avons mises sur pied en ce qui a trait au Programme des travailleurs étrangers temporaires et sa

vocation première en font une mesure limitée de dernier recours, à court terme. Elle exige que les employeurs, lorsqu'ils ne trouvent pas de Canadiens qualifiés pour combler des postes vacants, attestent qu'ils ont tenté de recruter des candidats parmi les jeunes Canadiens et d'autres groupes sous-représentés avant de recruter des travailleurs étrangers. Lorsqu'il est possible de le faire, comme vous l'avez mentionné, le système Entrée Express peut s'appliquer. Tout est mis en place pour que les Canadiens puissent trouver un emploi et que les employeurs, lorsque la main-d'œuvre n'est pas disponible au sein de la population canadienne, puissent obtenir de l'aide de l'extérieur.

**La sénatrice Tardif** : Hier soir, le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture nous a indiqué qu'il manquait 35 000 emplois par année. Cela mine énormément les capacités en matière de productivité et de compétitivité de ces entreprises dans le secteur de l'agriculture. Il faut prendre cette situation au sérieux. Le gouvernement doit penser à une stratégie pour combler ces besoins.

J'aimerais revenir à la question du système Entrée Express pour les francophones. Le 5 février, je vous ai posé une question sur le fait que le système Entrée Express ne comprenait pas de composante francophone afin de faire la promotion des communautés francophones hors Québec. Depuis ce temps, le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration a participé à une journée de réflexion sur l'immigration francophone, organisée par la Fédération des communautés francophones et acadienne, le 9 mars. Le système Entrée Express est au cœur des discussions. Pour donner suite aux questions de la présidente de la fédération, le ministre a annoncé qu'il espérait proposer quelque chose au cours de l'année.

Quand le gouvernement va-t-il incorporer une composante francophone au système Entrée Express?

**Le sénateur Carignan** : Sénatrice, comme vous l'avez sûrement entendu de la bouche du ministre, nous nous sommes engagés à promouvoir l'immigration francophone partout au Canada par l'entremise d'un programme d'immigration permanent. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les demandes sont traitées dans un délai de six mois ou moins grâce au nouveau système Entrée Express. Je crois comprendre que le ministre a pris part, comme vous l'avez souligné, à des consultations pour voir comment nous pourrions attirer plus de francophones, y compris les francophones les plus brillants qui nous aideront à combler les besoins sur le marché du travail et les besoins économiques.

Je fais confiance au ministre, et il continuera d'élaborer des politiques et de prendre des décisions qui favoriseront la richesse et attireront les personnes ciblées pour aider nos entreprises et améliorer l'immigration.

• (1350)

**La sénatrice Tardif** : La question importante est de savoir quand. Permettez-moi de vous lire l'extrait d'une lettre que j'ai reçue d'une famille albertaine.

Voici notre parcours. Nous sommes des Parisiens arrivés à Edmonton le 27 août 2012 avec un permis ouvert pour moi, un permis visiteur d'un an pour mon conjoint et deux permis d'étude pour mes fils âgés de neuf et sept ans à l'époque.

Au mois de janvier 2015, nous étions admissibles à une demande de résidence permanente. Nous avons par conséquent effectué cette demande au 24 janvier 2015. C'est

à ce moment que nous avons pris conscience du fait suivant : le système Entrée Express nous est très défavorable. Nous avons reçu une réponse nous informant que nous étions effectivement admissibles à la résidence permanente sous la catégorie de l'expérience canadienne avec 253 points. Citoyenneté et Immigration Canada ne prend pas en considération l'expérience de mon conjoint en qualité de Warehouse Supervisor, car son emploi a été obtenu un an auparavant sans la fameuse LMO désormais obligatoire. Nous perdons ainsi les 600 points qui nous auraient permis de recevoir l'invitation à fournir les documents afin d'avoir la résidence permanente.

Le ministère de l'Immigration va-t-il prendre en compte les deux années et demie que nous avons faites sur le territoire ou ces années seront-elles considérées comme perdues? Devrions-nous plier bagage pour Paris, mon conjoint, moi-même et nos trois enfants?

Nous avons des rêves d'ouvrir des commerces de bouche de type boulangerie, pâtisserie et bistro parisien, mais ces rêves deviennent des chimères. Nous vivons un cauchemar éveillé à l'heure actuelle.

Alors, oui, il est vrai que le système Entrée Express propose un service beaucoup plus rapide, mais pour certains, les effets pervers sont catastrophiques. Notre famille est en sursis jusqu'à échéance de notre permis de travail prévu en juillet 2016.

Monsieur le leader, qu'allons-nous faire pour ces familles qui veulent contribuer à la société canadienne en choisissant la citoyenneté canadienne?

**Le sénateur Carignan :** Sénatrice, vous savez qu'il n'est pas dans notre habitude de traiter de situations particulières au Sénat pendant la période des questions. Nous nous sommes engagés, dans le cadre de la Feuille de route pour les langues officielles 2013-2018, à travailler dans les secteurs de l'éducation, de l'immigration et des communautés. Citoyenneté et Immigration Canada investit 29,4 millions de dollars pour appuyer les communautés de langue officielle en situation minoritaire, et le gouvernement du Canada finance 13 réseaux en immigration francophone aux quatre coins du pays, sauf au Québec et au Nunavut. Ces réseaux mobilisent les intervenants clés afin de favoriser la collaboration dans le but d'accroître l'immigration francophone dans les communautés visées. Une multitude de ressources sont mises en place pour appuyer les gens sur le plan de l'immigration, particulièrement en ce qui a trait à l'immigration francophone, qui est prisée, comme vous le savez.

**La sénatrice Tardif :** Monsieur le leader, des représentants du Réseau en immigration francophone de l'Alberta, situé à Edmonton, m'informent qu'il y a cinq ou six dossiers semblables à celui-ci.

Quand y aura-t-il des changements au système Entrée Express qui permettront à ces familles francophones de s'intégrer à notre société canadienne?

**Le sénateur Carignan :** Sénatrice, comme je l'ai dit, nous travaillons de façon continue à faire en sorte que les employeurs canadiens puissent obtenir du personnel qualifié. L'immigration francophone, comme je vous l'ai expliqué, est une immigration qui est prisée, et nous allons continuer à travailler, comme le ministre l'a dit, pour combler les besoins du marché du travail et nos besoins économiques, et pour appuyer ce type d'immigration.